



Compte rendu du 24 janvier 2019

Présents :

Alain Barbedet	X	Gérard Noël		Patrice Delga	X
Alain Pochon	X	Jacques Chailloux	X	Sylvie Boucard	X
Alain Roblin	X	Jean Luc Favreau		Yannick Barbereau	X
Didier Bodiguel	X	Pascal Josset	X		
Gérard Cohen-Bacri	X	Patrice Belon			

Prochaine réunion du CODEP FFCT Loire-Atlantique , 28 mars 2019 à 19H V.S.C., rue Marcel de la Provosté, COUERON

QUOI	QUI	QUAND
<p>1 point financier</p> <ul style="list-style-type: none"> Compte courant : 1201€ Livret bleu : 52854€ Maxi verte : 7926€ Tourisme : 1687€ <p>Validation des ristournes, voir tableau joint (voir annexe 1). Accueil de nouveaux publics, modifié le montant à 100€. Aide à l'achat d'un nouveau tandem pour accueil handicap : 200€. Appel à projet : Voir en annexe. Créer la fiche projet.</p>	Jean Luc	
<p>2-Pacte de coopération : Rendez vous du 1 mars annulé par Benoît Courant. Carte des clubs du département, manque des clubs suivants, informer Alain, et on distingue mal les clubs de moins de 10 licenciés. A faire remonter au département.</p>	Alain R	
<p>3-Points des commissions :</p> <p>Féminines : Relance des inscriptions. Deux inscriptions pour la formation de mars. Trophée femmes et sports</p> <p>Accueil pour tous : Réunion le 9 janvier. Tous les clubs sauf Gorges et St Joachim. Compte rendu en pièce jointe. Achat d'un tandem électrique pris dans le budget de la commission. Demande d'une aide de 100€ par tandem pour l'entretien des tandems, sur présentation des factures pour cette année 2019. A prendre sur le budget de la commission. Animation le 18 avril pour le département à Pornic, 3 tandems. Journée multi rando nature le 12 mai, quelques tandems et essais de tandems. Vacances de la Toussaint, journée département à Savenay avec les quadrix. WE 19-20 octobre par le CODEP.</p> <p>Formation : Sécurité 2 inscrits, GPS 7 inscrits, animateur 4 inscrits, Les formateurs font une fiche descriptive de la formation. Corriger les erreurs du site internet. Gérard centralise les inscriptions et communique à Jacques pour gérer l'intendance. Convention avec le lycée Bas Briacé. Verser les acomptes.</p> <p>Jeunes : Critérium départemental, lot = tour de cou et gobelets pliables. On commande 500 exemplaires.</p> <p>Santé : réunion « sport santé » avec le CROS, Patrice participe à la commission. Proposer des formations à l'intérieur des clubs.</p>	Alain B Gérard Jacques Jacques Patrice D	



Compte rendu du 24 janvier 2019

QUOI	QUI	QUAND
<p>Maxi Verte : ComCom, subventionne à concurrence de 5000€, bracelet, gobelets et plaques de cadres. 532 inscrits pour le pass 4 jours. Possible de débloquer l'argent. Crédit Mutuel, subvention de 1000€. Monter un dossier pour la caisse régionale. Harmonie Mutuelle, impression de flyers à concurrence de 1600€. Département, réservation de matériel. Tourisme : Thalasso, 10 inscrits seulement, il en faut 16. Trouver des canaux de publication. Renvoi aux clubs, inscrire sur la première page du site. Pour 2020 : préparer le projet de 2020 Randonnée : Réception des panneaux « prix ».</p>	<p>Patrice B Com village Alain P Alain P Alain R</p>	
<p>4-Organisation de la réunion des clubs du 23 février.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appel à projet, le notre et de la fédération. 2. Point étape MaxiVerte. 3. Panneaux prix. 4. Utilité du calendrier de juin. 5. État d'avancement suite aux débats de février 2018. Accueil tous publics. 6. Divers. 	<p>Jacques Patrice B Alain Alain Jean Luc</p>	
<p>5-Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 		

AGENDA		
QUOI	QUI	QUAND
Réunion des clubs		23 février 2019
MaxiVerte		01 février 2019
CODEP		28 mars 2019
AG CODEP		26 octobre 2019

Vu le président du Comité
départemental FFVélo
Loire Atlantique

Vu le secrétaire du Comité
départemental FFVélo
Loire Atlantique

Compte rendu du 24 janvier 2019

ANNEXE 1 LES RISTOURNES

Liste des aides et prises en charge				
TYPE DE PRESTATION	MONTANT	IMPUTATION	OBSERVATIONS	
1 Critérium départemental route et VTT	200 €	Club organisateur	Aide maxi et sur présentation de la facture	
2 Critérium départemental route et VTT	t-shirt spécifique	Les participants	Chaque année	
3 Clubs engageant des jeunes	aide forfaitaire	10 €	Réservé aux clubs qui ont ouvert un accueil jeunes ou une école de cyclotourisme	Les 3 aides sont cumulables
	part. rencontre écoles cyclo	2 €		
	part. criterium depart. route/VTT	3 €		
4 Séjour jeunes organisé par les clubs	3 €/jeune par nuitée	Club organisateur		
5 Séjour jeunes organisé par le Comité départemental	3 €/jeune par nuitée	Gestion Codep	Prise en charge des frais des encadrants	
6 Stage animateur club Formation éducateurs fédéraux		Gestion Codep	Prise en charge des frais des encadrants + prise en charge hébergement /restauration des stagiaires	
7 Stage de formation aux premiers secours PSC1	50 %	Club demandeur	Codep= 50 % Sur facture établie par l'organisme formateur	
	50 %		Club =50% par le département sur justificatif Codep	
8 Stage de formation spécifique (Mécanique - Santé - Nutrition - Pilotage - Etc		Gestion Codep	Prise en charge des frais des encadrants Héberg., rest., déplaç., 100% à charge des stagiaires à l'inscription	
9 Licence FFCT Pilote Tandem	100 %	Nouveau pilote	Pour la 1ère année	
	50 %	idem	Pour la 2ème année	
10 Accueil de nouveaux publics	100 €	Club demandeur	Sur présentation du bilan d'une convention de pré-accueil	
11 Accueil par les clubs des réunions Codep	200 €	Club organisateur	Aide maxi sur présentation de factures pour frais de location de salle et de réception	
12 Aide à l'achat d'un nouveau tandem pour accueil handicap	200 €	Club organisateur	Aide maxi sur présentation de factures	



Compte rendu du 24 janvier 2019

ANNEXE 2

APPEL A PROJETS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE DE CYCLOTOURISME

→ contexte

L'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Nantes en 2013 a été un succès grâce à l'engagement des clubs de Loire-Atlantique. Cet événement a dégagé un bénéfice qui a été redistribué entre les différents clubs du département au prorata du nombre de licenciés mobilisés durant la manifestation. Toutefois, une somme équivalente à 5 % du budget avait été conservée durant cinq années afin de faire face à toute dépense non identifiée ou pour indemniser d'éventuels recours. Ce délai de cinq ans est passé et fort heureusement nous n'avons pas eu à utiliser cette réserve financière. Le comité départemental a donc décidé de redistribuer cette somme aux clubs du département sous forme d'appel à projets.

→ Pourquoi un appel à projets ?

A la fin de la semaine fédérale, aucune décision n'avait été prise quant à l'utilisation de cette somme réservée à l'issue des cinq années. Le comité départemental ne souhaite pas conserver cette somme en trésorerie car nos finances sont saines et il n'est pas nécessaire de renforcer notre fond de sécurité. Nous proposons donc aux clubs de profiter de ce capital pour financer des projets de développement.

Nous avons donc choisi de lancer un appel à projet car à présent c'est la règle qui est mise en place pour toute attribution de subvention y compris au niveau de la fédération.

→ Quels projets sont éligibles ?

Le comité départemental a choisi de financer les projets de développement de la pratique du vélo sous toutes ses formes dans le but d'attirer de nouveaux publics. Quelques pistes ci dessous :

- accueil de nouveaux publics :
 - accueil de personnes en situation de handicap
 - accueil de jeunes
 - accueil de nouveaux pratiquants
 - prescriptions médicales de pratique du vélo...
- organisation d'événements destinés à promouvoir la pratique du cyclotourisme
 - organisation d'un séjour à destination d'un public spécifique : féminines, handicapés, jeunes
 - organisation d'un événement de découverte du cyclotourisme pour le grand public

→ quels projets sont exclus ?

Pour être retenu, le projet devra avant tout être destiné à attirer de nouveaux publics et nécessiter un investissement financier, sont donc exclus les projets suivants :

- les projets réservés aux seuls membres d'un club
- les projets ne nécessitant pas de dépense spécifique
- l'achat de matériel à usage réservé aux membres déjà présents d'un club
- l'achat ou le renouvellement de tenues de club

→ comment présenter votre projet ?

Nous souhaitons vous proposer une démarche simple et rapide pour participer à cet appel à projet. Le comité départemental a établi une fiche projet d'une page articulée autour des quatre questions suivantes Cette fiche sera à envoyer au secrétaire du comité :

1. quel est votre projet (description en une dizaine de lignes) ?
2. Quels sont les bénéfices attendus en matière de développement ?
3. Quels sont les besoins financiers liés à ce projet (joindre éventuels devis) ?
4. Quel est le calendrier de mise en place du projet ?

5. validation des projets :

Le CODEP statuera l'attribution de subvention lors de son prochain comité et retournera une réponse motivée.. Un compte rendu et les factures seront demandées à la réalisation du projet.